



Password : TOYGXA



VOIE ELECTRONIQUE
Région de Bruxelles-Capitale
Nos réf. :
09/09/2026/BE/AUT/2.042.231/BWI/DFO/

STIB - SOCIETE DES TRANSPORTS
INTERCOMMUNAUX DE BRUXELLES
Madame Marie Mahieu
Rue Royale 76
1000 Bruxelles
Email:marie.mahieu@stib.brussels

Coordonnées à BE :
Dossier traité par : le service Autorisation
N° de dossier : [MIC/1B/2026/2042231]
Votre contact : Fokan Damien - Gestionnaire de permis d'environnement
Tél: 02/775 79 07
E-mail: dfokan@environnement.brussels
Coordonnées du(des) demandeur(s) :
STIB - SOCIETE DES TRANSPORTS INTERCOMMUNAUX DE BRUXELLES
Rue Royale 76, 1000 Bruxelles
Lieu d'exploitation :
Quai Fernand Demets 35, 1070 Anderlecht

Coordonnées du permis de base : 587531

Demande de modification de permis ayant pour objet : la régularisation de l'ajout d'un groupe de secours et de la modification de plusieurs installations classées

Madame,

Après examen de votre demande de transformations et compte tenu de l'impact réduit des transformations à régulariser, nous estimons que celles-ci ne nécessitent pas l'introduction d'une nouvelle demande de permis d'environnement.

En effet, la demande concerne essentiellement des régularisation de petits changements au niveau des installations (remplacement/suppression/ajout de machines dans les ateliers ; suppression/ajout de produits et matériaux dans les dépôts). Ces régularisations s'avèrent nécessaires afin de tenir compte de l'évolution technique du site d'entretien du matériel des voies de métro de la STIB.
Hormis l'ajout d'une nouvelle installation classée (le groupe de secours classé à la rubrique 104A, de classe 3), les modifications à régulariser n'entraînent pas de changement de classes. Le classement de certaines IC a été modifié afin de répondre à des modifications de classement induite par un changement de législation récent.
En outre un rapport du Siamu se prononce favorablement sur les modifications et il a été constaté que les installations visées par la demande n'ont pas fait l'objet d'une plainte introduite à la division Inspectorat et sol polluées de Bruxelles Environnement.
Il est par conséquent estimé que les modifications à régulariser n'augmentent pas significativement les incidences de l'exploitation de la Stib sur l'environnement et la sécurité du public.

Toutes les installations dorénavant autorisées sont reprises dans le tableau ci-dessous (les installations modifiées par la présente autorisation apparaissent en gras):

N° rub.	Installations		Localisation	Puissance, capacité, quantité		Classe	Installations du PE extensif IPE/1B/2024/193509- mise en œuvre limitée au 01/07/2028
3	Batteries stationnaires	192 batteries 2V 410 Ah	S30/013	114.000	VAh	3	
		54 batteries 2V 216Ah	S40/022	23.760	VAh		
12A	Zones de lavage manuels de		S40/Voies 1 à	-	-	2	

	véhicules (locomotives, wagons, etc.) Zone de lavage à air (aspiration) de la speno		7				
13A	Atelier d'entretien de véhicules (locomotives, etc.)	4 colonnes de levage 10 tonnes	S40/029	12	kW	2	
17 B	Dépôts d'asphalte froid		PAC	60	tonnes	1 B	V
18B	Ateliers de menuiserie	Atelier de menuiserie (force motrice totale >20 kW) : Menuiserie (local 010) Toupie 7,5kW - Scie circulaire 5,5kW - Scie radiale 1,6kW - Scie radiale 1,6kW - Scie circulaire 5,5kW - Scie à ruban 7kW - - Mortaiseuse à meche 1,5kW - Scie à panneaux 5,5kW - Plaque à chant 0,75kW - Degaucheuse raboteuse 7kW - Perceuse à charniere 0,5kW - Scie radiale 1kW - - Foreuse 0,55kW	S20/010 et S20/012	45,5	kW	1B	
19A	Dépôts d'articles en bois	Stock de bois scié	S20/012	198	m²	2	
		Stock planches	S20/009	11			
		TOTAL:		209			
40A	Installations de combustion	Boiler Chauffage A.O.Smith ADM 115 WB type B11B5 253 litres	S20/043	114	kW	3	
40B	Installations de combustion	Chaudières Ygnis	S10/073	2x500 Total du local : 1.000 kW	kW	2	
45 1B	Dépôts de déchets dangereux solides	Billes créosotées, chiffons souillés, DEEE, emballages vides souillés, etc	PAC	50	m²	1 B	V
		Chiffons souillés, bonbonnes d'aérosols vides, emballages métalliques souillés, batteries	S40/029	5			

BRUXELLES ENVIRONNEMENT | LEEFMILIEU BRUSSEL



		au plomb usagées					
		TOTAL:		55			
45 3B	Dépôts de déchets dangereux liquides	Bidons de produits chimiques usagés sur bacs de rétention	Hall DD - PAC	3.200	litres	1 B	V
		Dépôt d'huiles usagées	S40/009	3.000			
		TOTAL:		6.200			
45 4A	Dépôts de déchets d'équipements électriques et électroniques	DEEE - bacs de TL usagés	Hall DD - PAC	17	m²	3	V
47A	Dépôts de déchets non dangereux inertes	PMC, Papier/carton, inertes, verre plat, déchets verts, mitraille, déchets résiduels, plastiques,...	PAC	300	m²	2	V
53A	Dépôts de substances, produits, matériel divers	Stock récupération	S10/018	39	m²	2	
		Stock petit outillage	S10/020	56			
		Stock petites pièces divers	S20/022	322			
		Stock pièces lourdes divers (tram,bus,metro)	S20/026	749			
		Stock pièces lourdes divers (tram,bus,metro)	S20/024	165			
		Stock pièces lourdes (metro,tram)	S20/024	811			
		Stock pièces diverses	S20/021	46			
		Stock TL	S10/079	40			
		Stockage bobines	PAC	40			V
		Stockage bobines	S10/034	40			
		TOTAL:		2.308			
68B	Parkings couvert et non couvert	Bât Demets - 12 emplacements véhicules de service	S10/070	12	places	1B	
		Bât Demets - 7 emplacements véhicules de service	S20/009	7			
		Bât Demets - 8 emplacements véhicules de service	S40/009	8			
		Bât Demets - 10 emplacements locomotrices	S40/Voies 1 à 7	10			
		Bât Demets - 3 emplacements draisine	S40/Voies 1 à 7	3			
		Bât Demets - 1 emplacement	S40/Voies 1 à 7	1			

BRUXELLES ENVIRONNEMENT | LEEFMILIEU BRUSSEL



		train Speno					
		Parking couvert – rez 40 emplacements véhicules personnel dont 27 voitures 8 motos 5 visiteurs	Extérieur	40			V
		Nouveau parking non couvert +1 – 34 emplacements véhicules personnel	Extérieur	34			V
		Nouveau parking non couvert rez – 52 emplacements véhicules personnel	Extérieur	52			V
		Nouveau parking non couvert PAC – 4 emplacements engins	Extérieur	4			V
		TOTAL:		171			
71A	Compresseurs d'air	Compresseur	S20/011	4	kW	2	
		Compresseur avec réservoir 270 litres	S40/voie 1	6,6			
		Compresseur avec réservoir 270 litres	S40/voie 1	4			
		Compresseur	S10 parkings	2,2			
		Compresseur mobile 11 bars avec réservoir 100 litres	S40/018	1,8		Non Classé	
72A	Dépôt en récipients fixes de gaz comprimés,	1 Réservoir d'air comprimé	S20/008	300	litres	2	
		1 Réservoir d'air comprimé	S40/029	500			
		TOTAL:		800			
74 1A	Dépôts de récipients mobiles de gaz comprimés, liquéfiés ou maintenus dissous	CO2	Wagon	416	litres	2	V
		Acétylène	S40/009, S40/029, S10/016, Dehors	550			
		Oxygène	S40/009, S40/029, S10/016, Dehors	550			
		Propane	S40/009, S40/029, S10/016, Dehors	613,4			
		Argon	S40/009, S40/029, S10/016, Dehors	550			
		TOTAL:		2.679,4			
74 2A	Dépôts d'aérosols comprimés, liquéfiés ou maintenus	Aérosols divers	Ensemble du site	1.513	litres	2	

BRUXELLES ENVIRONNEMENT | LEEFMILIEU BRUSSEL



88.1B	Dépôts de liquides inflammables dont le point d'éclair est inférieur ou égal à 21°C		Sur tout le site	2.319	litres	1B	
88.2B	Dépôts de liquides inflammables dont le point d'éclair est supérieur à 21°C mais ne dépasse pas 50°C		Sur tout le site	2.340	litres	2	
88.3A	Dépôts de liquides inflammables dont le point d'éclair est supérieur à 55°C mais ne dépasse pas 100°C	1 citernes aérienne de diesel	Local citerne extérieur	6.000	litres	3	V
88.4A	Dépôts de fuel lourd, huiles minérales ou synthétiques et liquides analogues ayant un point d'éclair déterminé en vase fermé d'après la norme NBN 52017 de plus de 100°C			6.569	litres	3	
93A	Ateliers pour le façonnage de matières synthétiques	Atelier de gravure de panneaux de signalisation en plastique	S10/038	300	W	2	
94	Dépôts de matières synthétiques	Stocks bacs en plastique	S20/030	30	m²	Non Classé	
98A	Ateliers pour le traitement thermique des métaux, ateliers de soudure et de découpe	Postes à souder 7,7 kW et 5 kW	S10/015	4	pièce	2	
		Poste à souder 21 kW	S40/016	1			
		Poste à souder	S40/018	3			
		Poste à souder	S40/009	2			
		Poste à souder	S40 /029	1			
		TOTAL:		11			
99A	Dégraissage de métaux ou d'objets en métal	Fontaine de dégraissage 60 litres	S40/009	60	litres	2	
		Fontaine de dégraissage 208 litres	S40/029	208			
		Fontaine de dégraissage 208 litres	S40/018	208			
100B	Dépôts de matériaux métalliques dont la surface totale destinée au stockage de plus de 2.000 m2	Stock tubes métalliques	S10/017	12	m²	2	
		Stock métallique	S40/009	1.546			
		Stock poteaux métalliques	PAC	620			
		TOTAL:		2.358			
101B	Ateliers pour le travail des métaux n'entraînant pas de changement dans leur nature et sans traitement thermique	Atelier pour travail des métaux (GOPA)	S10/016	11,3	kW	1B	
		Machines diverses (TT Energie)	S20/008	0,3			
		Machines diverses (meule, foreuse, scie à ruban) (TT voies)	S40/017	6,6			

BRUXELLES ENVIRONNEMENT | LEEFMILIEU BRUSSEL



		Machines diverses (foreuse, tour, fraiseuses, etc) (BUM)	S40/029	10,13			
		Touret à meule	S40/017	0,58			
		TOTAL:		28,91			
104A	Moteur groupe de secours	Groupe de secours (incluant nourrice au diesel 2090 litres)	PAC	108	kW	3	
108	Dépôts de papier ou carton	Archives dans compactus 549 m³	S20/004	403	tonnes	Non classé	
		Cartons (10x1x2,5)=25 m³	S20/004	2,1			
		Archives dans armoires 102 m³	S10/027 et 028	71			
		TOTAL:		476,1			
121C	Dépôts de substances ou préparations dangereuses	- Sel de déneigement (5.000 kg) - Autres substances considérées uniquement comme inflammables, nocives ou irritantes (2.387 kg)	Hall de stockage Ensemble du site	7.387	kg	1B	
		- Autres substances n'étant pas considérées uniquement comme inflammables, nocives ou irritantes	Ensemble du site	4.797			
123A	Dépôts à ciel ouvert de produits minéraux	12 silos de 44 m²	PAC	528	m²	2	V
132A	Installations de refroidissement	Climatiseur GF3 R410A 4 kg ou 8,4 T eq CO2	Toiture	4,46	kW	3	
		Climatiseur GF2 R410A 17,55 kg ou 36 T eq CO2	Toiture	2,6			
		Climatiseur GF1 R410A 15,6 kg ou 32,5 T eq CO2	Toiture	3,8			
		Climatiseur CL1 R410A 9,3 kg ou 19,4 T eq CO2	S20/062	6,66			
		Climatiseur GF5 R410A 2,95 kg ou 6,2 T eq CO2	Toiture	1,66			
		- Climatiseur GF4 R410A 2,3 kg ou 4,8 T eq CO2	Toiture	3,6		Non Classé	

BRUXELLES ENVIRONNEMENT | LEEFMILIEU BRUSSEL



		Climatiseur CL2 R410A 2,3 kg ou 4,8 T eq CO2	S20/057	2,3			
		Climatiseur GF6 R32 2,4 kg ou 1,6 T eq CO2	Toiture	3			
		Climatiseur GF7 R32 2,4 kg ou 1,6 T eq CO2	Toiture	3			
138A	Ateliers pour l'application de revêtement à l'aide de bonbonnes d'aérosol		S10/016			2	
142A	Dépôts de textiles et d'articles en textile	Masse d'habillement	S20/022	182	m²	2	
148A	Transformateurs statiques		S40/022	2 x 1.000	kVA	3	
148B	Transformateurs statiques		S40/022	2.020	kVA	2	
			S40/022	2.020	kVA		
153A	Extracteurs d'air, ventilateurs d'un débit compris entre 20000 et 100000 m³/h	1 groupe de pulsion GP1 de 36000 m³/h	S20/053	36.000	m³/h	2	
		1 groupe d'extraction GE 8a de 45000 m³/h	S40/030	45.000			
		1 groupe d'extraction GE 8b de 45000 m³/h	S40/030	45.000			
		1 groupe d'extraction GE 7 de 70000 m³/h	S30/022	70.000			
		1 groupe de ventilation 22 000 m³/h	S30/015	22.000			
179	Bassins d'orage d'eaux pluviales		Parking extérieur	153	m³	3	V
			PAC	284			V

Pour rappel le permis d'environnement IPE/1B/2024/193509 autorise les nouvelles installations classées qui sont indiquées dans la dernière colonne du tableau des installations. Ce permis est lié par mixité au permis d'urbanisme 01/PFD/1935135, dont le délai limite de mise en œuvre est le 01/07/2028. Si ces installations classées n'ont pas été mises en œuvre au plus tard à l'échéance de ce délai, il y a lieu d'introduire une nouvelle demande de modification de permis d'environnement afin de modifier la liste des installations classées.

Les installations reprises ci-après sont néanmoins refusées pour les motifs suivants :

- L'avis Siamu CI.2000.1814/5 du 8/09/2025 met en évidence un problème de compartimentage incendie de la zone de stationnement des véhicules de service du niveau -1, qui avait déjà été identifié lors d'un avis Siamu précédent (de référence A.2000.1814/3/DS/dm du 14/05/2001) et qui n'a jusqu'à présent pas encore été résolu ;
- Les informations de la demande de modification ne permettent pas de conclure à l'absence d'augmentation des nuisances dues à l'interaction entre l'emplacement de parking P01 et le compresseur qui lui fait face. De fait, les véhicules, passant entre les deux, semblent devoir faire des manœuvres compliquées avec le risque de collision avec soit un véhicules stationné sur l'emplacement P01, soit avec le compresseur.



N° rub.	Installations		Localisation	Puissance, capacité, quantité		Classe	Installations du PE extensif IPE/1B/2024/193509- mise en œuvre limitée au 01/07/2028
68B	Parking couvert et non couvert	Bât Demets - 3 emplacements véhicules de service (P01-02-03)	S10/070	3	places	1B	

Dès que les nouvelles installations sont mises en œuvre, elles doivent être conformes aux plans cachetés en date du 09/09/2026 :

Complexe Demets - Niveau -1 :

- Plan des installations

Complexe Demets - Niveau -2 :

- Menuiserie
- Plan des installations

Complexe Demets - Niveau -3 :

- Plan des installations

Complexe Demets - Niveau -4 :

- Plan des installations – situation projetée autorisée
- Plan des installations – situation existante – valide jusqu’au plus tard le 01/07/2028
- Plan de répartition des systèmes de validation

Complexe Demets – parc à conteneurs

- Niveau 00 – Plan des installations - Situation projetée ;
- Niveau +1 - Situation projetée ;
- Plan des installations – Situation existante – valide jusqu’au plus tard le 01/07/2028

Complexe Demets – Parking – Plan des installations – Situation existante – valide jusqu’au plus tard le 01/07/2028

Nous prenons dès lors acte des transformations reprises sous rubrique et de leurs caractéristiques décrites dans votre demande et joignons ces informations à votre dossier.

Néanmoins, nous estimons que les conditions d’exploitation de votre permis de base doivent être adaptées au regard de la nouvelle situation.

Dès lors, vous recevez dans les prochains jours un projet de modification des conditions d’exploitation de votre permis d’environnement. Vous pourrez à ce moment nous adresser vos éventuelles observations concernant ce projet.

Nous vous rappelons qu’en cas de désaccord avec cette décision, un recours est ouvert à tout intéressé auprès du Collège d’Environnement, bâtiment Arcadia, Mont des Arts, 10-13 à 1000 Bruxelles. Vous disposez d’un délai de trente jours à dater de la présente notification pour l’introduire par lettre recommandée.

Vous devez procéder, dans les quinze jours de la réception de la présente, à l’affichage d’un avis mentionnant l’existence de la décision qui a été rendue suite à votre demande, sur l’immeuble abritant les installations et à proximité, en un endroit visible depuis la voie publique.

A défaut de quoi, vous ne pourrez pas procéder aux transformations envisagées.



L'affichage doit être maintenu en parfait état de visibilité et de lisibilité pendant une durée de quinze jours.

Pour vous aider à le réaliser, nous avons annexé à ce courrier un exemplaire de l'affiche composée d'un jeu de 4 feuilles de format A4.

Vous êtes tenu de prendre contact avec le service environnement de l'administration communale du lieu d'exploitation (02/558.08.56) afin de compléter l'affiche et de convenir de la date d'affichage et des modalités en vigueur.

Restant à votre entière disposition pour toute information complémentaire que vous souhaiteriez obtenir, nous vous prions de croire, Madame, à l'assurance de notre considération.



Signature digitale par
Marie-Pierre Fauconnier
15 septembre 2026 14:30

Marie-Pierre FAUCONNIER
Directrice générale

BRUXELLES ENVIRONNEMENT | LEEFMILIEU BRUSSEL

Site de Tour & Taxis · Avenue du Port 86C/3000 · 1000 Bruxelles
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11
info@environnement.brussels · www.environnement.brussels
N° d'entreprise 0236.916.956

Site van Thurn & Taxis · Havenlaan 86C/3000 · 1000 Brussel
T +32 2 775 75 11 · F +32 2 775 76 11
info@leefmilieu.brussels · www.leefmilieu.brussels
Ondernemingsnr. 0236.916.956



AVIS

Application de l'article 87 de l'ordonnance du 5 juin 1997 relative aux permis d'environnement

La modification du permis d'environnement de référence **587531** octroyé à STIB - SOCIETE DES TRANSPORTS INTERCOMMUNAUX DE BRUXELLES situé Rue Royale 76 à 1000 Bruxelles a été **accordée** par Bruxelles Environnement - BE le**/09/2026** pour des installations situées à :

Quai Fernand Demets 35, 1070 Anderlecht

Référence BE : 2.042.231

La modification vise : La régularisation de l'ajout d'un groupe de secours et de la modification de plusieurs installations classées

BRUXELLES ENVIRONNEMENT | LEEFMILIEU BRUSSEL

Site de Tour & Taxis • Avenue du Port 86C/3000 • 1000 Bruxelles
T +32 2 775 75 11 • F +32 2 775 76 11
info@environnement.brussels • www.environnement.brussels
N° d'entreprise 0236.916.956

Site van Thurn & Taxis • Havenlaan 86C/3000 • 1000 Brussel
T +32 2 775 75 11 • F +32 2 775 76 11
info@leefmilieu.brussels • www.leefmilieu.brussels
Ondernemingsnr. 0236.916.956



Le dossier peut être consulté auprès de l'administration communale pendant la période d'affichage, selon les modalités suivantes :

Un recours contre la présente décision est ouvert à tout membre du public concerné auprès du Collège d'environnement, bâtiment Arcadia, Mont des Arts, 10-13 à 1000 Bruxelles. Le recours doit être introduit par lettre recommandée à la poste dans les 30 jours après l'affichage, soit au plus tard le(date de fin de l'affichage + 30 jours)

L'introduction du recours donne lieu au paiement d'un droit de dossier de 125 Euro. Un récépissé de paiement au compte BE51 0912 3109 6162 du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale doit être joint à la lettre d'introduction.

D'une manière générale, vous pouvez contacter Ombuds Bruxelles, institution indépendante de médiation entre les citoyens et les administrations :

- en ligne : www.ombuds.brussels
- par mail : plaintes@ombuds.brussels
- par téléphone : +32 2 549 67 00
- par courrier ou sur rendez-vous : Ombuds Bruxelles, Place de la Vieille Halle aux Blés 1, 1000 Bruxelles

Le présent avis est affiché du au (durée d'affichage : 15 jours)

par (Nom, prénom) :

Signature :

BRUXELLES ENVIRONNEMENT | LEEFMILIEU BRUSSEL

Site de Tour & Taxis • Avenue du Port 86C/3000 • 1000 Bruxelles
T +32 2 775 75 11 • F +32 2 775 76 11
info@environnement.brussels • www.environnement.brussels
N° d'entreprise 0236.916.956

Site van Thurn & Taxis • Havenlaan 86C/3000 • 1000 Brussel
T +32 2 775 75 11 • F +32 2 775 76 11
info@leefmilieu.brussels • www.leefmilieu.brussels
Ondernemingsnr. 0236.916.956



BERICHT

Toepassing van artikel 87 van de ordonnantie van 5 juni 1997 betreffende de milieuvergunningen

De wijziging van de milieuvergunning met referentie **587531** toegekend aan STIB - SOCIETE DES TRANSPORTS INTERCOMMUNAUX DE BRUXELLES gelegen Koningsstraat 76 te 1000 Brussel werd door Leefmilieu Brussel - BIM **toegekend op/09/2026** voor de uitbating gelegen:

Fernand Demetskaai 35, 1070 Anderlecht

N° BIM: 2.042.231

De wijziging beoogt: De regularisatie van het toevoegen van een hulpgroep en het wijzigen van verschillende vergunde installaties

BRUXELLES ENVIRONNEMENT | LEEFMILIEU BRUSSEL

Site de Tour & Taxis • Avenue du Port 86C/3000 • 1000 Bruxelles
T +32 2 775 75 11 • F +32 2 775 76 11
info@environnement.brussels • www.environnement.brussels
N° d'entreprise 0236.916.956

Site van Thurn & Taxis • Havenlaan 86C/3000 • 1000 Brussel
T +32 2 775 75 11 • F +32 2 775 76 11
info@leefmilieu.brussels • www.leefmilieu.brussels
Ondernemingsnr. 0236.916.956



Het dossier ligt ter inzage bij het gemeentebestuur tijdens de periode van de aanplakking, als volgt :
.....

Een beroep tegen onderhavige beslissing kan worden ingediend bij het Milieucollege - gebouw Arcadia, Kunstberg, 10-13 te 1000 Brussel door elk lid van het betrokken publiek. Het beroep dient per aangetekende brief bij de post te worden ingediend binnen dertig dagen na de aanplakking, vanaf dat het onderhavig bericht wordt uitgehangen, hetzij uiterlijk op(*datum van het einde van de aanplakking + 30 dagen*)

De indiening van het bezwaar geeft aanleiding tot de betaling van een dossierrecht van 125 Euro. Een bewijs van de betaling op rekeningnummer BE51 0912 3109 6162 van het Ministerie van het Brussels Hoofdstedelijke Gewest dient te worden gevoegd bij de brief, waarmee het bezwaar wordt ingediend.

In het algemeen kan u contact opnemen met Ombuds Brussel, de onafhankelijke ombudsdienst tussen burgers en overheidsdiensten:

- via internet: www.ombuds.brussels
- per mail: klachten@ombuds.brussels
- telefonisch: +32 2 549 67 00
- per post of op afspraak: Ombuds Brussel, Oud Korenhuis 1, 1000 Brussel

Onderhavig bericht wordt uitgehangen van tot..... (*tijdsduur van de aanplakking: 15 dagen*)
door (*naam + voornaam*):

Handtekening:

BRUXELLES ENVIRONNEMENT | LEEFMILIEU BRUSSEL

Site de Tour & Taxis • Avenue du Port 86C/3000 • 1000 Bruxelles
T +32 2 775 75 11 • F +32 2 775 76 11
info@environnement.brussels • www.environnement.brussels
N° d'entreprise 0236.916.956

Site van Thurn & Taxis • Havenlaan 86C/3000 • 1000 Brussel
T +32 2 775 75 11 • F +32 2 775 76 11
info@leefmilieu.brussels • www.leefmilieu.brussels
Ondernemingsnr. 0236.916.956

